

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS**

**LOUVIGNY**

**ANNEE 2022/ 2023**

**Du Jeudi 1er Septembre 2022**

**Au Vendredi 7 Juillet 2023**

**SOMMAIRE**

- CADRE GENERAL
  - o L'organisateur
  - o Localisation et nature de l'accueil
  - o Les publics accueillis
  - o Comment s'organise l'accueil des nouvelles familles
- LES MISSIONS EDUCATIVES DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE
  - o Le positionnement de l'équipe par rapport au projet éducatif de l'association
  - o Les actions menées sur la commune
  - o Les potentialités du territoire
  - o Un diagnostic (recensement des besoins, des problématiques de terrain...)
- LES INTENTIONS EDUCATIVES
  - o La place de l'enfant
  - o Les objectifs pédagogiques, moyens, évaluation
- LES PROJETS D'ANIMATION
  - o L'organisation et encadrement des activités sportives
  - o Pour les enfants de maternelle
  - o Pour les enfants âgés de plus de six ans
- LA VIE QUOTIDIENNE
  - o Description des locaux en fonction de l'accueil spécifique des enfants de moins de 6 ans
  - o Semaine type
  - o L'accueil de nouvelles familles et inscription
  - o Hygiène, santé, sécurité
- L'EQUIPE D'ENCADREMENT
  - o Directeur (rôle et fonctions)
  - o animateurs (rôle et fonctions)
  - o Répartition des tâches entre les animateurs
  - o Formation de l'équipe
- LE CADRE
  - o Pour l'équipe d'animation (recrutement, emploi du temps, réunion d'équipe, ...)
  - o Pour les familles (règlement intérieur, fiche d'inscription, ...)
  - o Pour les enfants (règles de vie, charte de bonne conduite, ...)
- LES PARTENARIATS / TRAVAIL EN RESEAU / PRESTATAIRES DE SERVICES
  - o La commune/la CCSM
  - o La CAF de Moselle
  - o La SDJES
  - o La PMI
  - o L'école
  - o Les familles
  - o Les prestataires de services
- LA COMMUNICATION
  - o Information des familles
  - o La presse et Internet

## *CADRE GENERAL*

### ○ L'organisateur

La Communautés de Communes du Sud Messin a pris la compétence des périscolaires et extrascolaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Avant cela, c'est la commune de Louvigny qui avait en charge l'accueil.

La CCSM est gestionnaire de de 4 périscolaires sur le territoire qui regroupe 34 communes. Des associations gèrent également 5 autres périscolaires.

La Présidente de la CC et également le Maire du village de Louvigny : Madame TORLOTING Brigitte.

Une coordinatrice Enfance-Jeunesse est arrivée le 1<sup>er</sup> juin 2022.

### ○ Localisation et nature de l'accueil

Louvigny, commune d'environ 900 habitants située dans la Communauté de Communes du Sud Messin en Moselle.

Son Maire, Madame TORLOTING Brigitte et également la Présidente de la CCSM.

L'accueil de loisirs est situé 2 Grand'rue 57420 LOUVIGNY au centre de l'école élémentaire de la commune. Une école maternelle est implantée à une centaine de mètre des élémentaires.

Il y a donc 4 Classes pour l'année 2022-2023 : PS et MS/ GS et CP/ CE1 et CE2/ CM1 et CM2, soit environ 75 élèves.

Concernant l'accueil périscolaire, les locaux se composent d'une grande pièce pouvant accueillir une vingtaine d'enfants.

Celle-ci est aménagée afin d'offrir un maximum de possibilités aux enfants.

Mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges, différents coins jeux (cuisine, jeux de société, jeux d'imitation, bibliothèque,..).

La commune met à disposition les lieux afin d'accueillir un maximum d'enfants. Nous pouvons alors investir les salles de classes et la cours de l'école.

Un bloc sanitaire a été réaménagé en 2018 avec un côté fille (2 WC et 1 lavabo), un côté garçon (1 WC, 2 urinoirs petit et grand et 1 lavabo) ainsi qu'un WC PMR.

L'école élémentaire est labellisé E3D, le projet « Cassons la Croûte » en collaboration avec un ingénieur du SCOTAM, a permis de rénover la cours de l'école.

Une sécurisation des lieux avec une côté « Rue du Presbytère » avec un visiophone pour répondre aux vigilances Plan Vigipirate, menant ensuite à un parking. Une entrée PMR est installée côté « Rue des Marronniers » avec visiophone également.

La cour de l'école dispose de 3 arbres pour proposer de l'ombre. Le revêtement de la cour a été pensé pour un meilleur drainage des eaux de pluies vers le sol. Il fournit également la possibilité de s'asseoir par terre confortablement. Des bancs sont à la disposition de tous.

D'autres structures municipales pourront être investies par les enfants pour des activités spécifiques :

- Terrain de tennis

- Salle communale (salle de spectacle avec une scène, un entresol équipé d'un vidéoprojecteur)
- Un city-stade
- Un jardin clôturé (Rue du Presbytère)

Les repas ne peuvent pas être pris dans le même bâtiment. Les enfants se rendent alors à la Salle communale « Rue du Presbytère », qui à l'espace et les équipements nécessaires à la restauration collective.

Village Rural, la commune se mobilise pour assurer une sécurité optimum pour les habitants. Pour cela elle a mis en place des zones partagés ainsi que des accès matérialisés afin de privilégier la liaison douce (circulation à vélo, trottinettes,...)

Le site propose un accueil sur les temps périscolaire :

-Matin : 7h15 – 8h15 (ouverture de l'école à 8h05)

-Pause Méridienne : 11h15- 13h30 (ouverture de l'école à 13h20)

- Soir : 16h00-18h30

Les mercredis de 8h00 à 18h00, possibilité d'inscrire en demi-journée avec repas (8h-14h et 12h-18h).

Si le personnel et les inscriptions sont suffisants, des ouvertures durant les vacances scolaires sont possibles.

#### ○ Les publics accueillis

Nous accueillons un public d'enfants de la petite section de maternelle (2ans et demi) au CM2 (12 ans) scolarisé à l'école du village qui compte environ 75 enfants.

Les enfants pourront être inscrits dès la petite section de maternelle, la propriété est de vigueur.

Durant les mercredis loisirs et accueil de vacances, les enfants pourront s'inscrire de 3 à 12 ans.

Sur l'année 2021/2022, l'accueil du matin compte une moyenne de 5/8 enfants. Durant la pause méridienne, le nombre varie suivant les jours d'influence ; environ 10 maternelles et 25 primaires.

L'accueil du soir est particulier car suivant les ateliers mis en place et avec un engagement à l'année, les statistiques se faussent. En moyenne, 10 maternelles et 15 primaires sauf le mardi qui a la plus grande influence notamment par la participation aux ateliers d'anglais avec une intervenante extérieure.

#### ○ Comment s'organise l'accueil des nouvelles familles

Nous portons une importance particulière aux nouvelles familles qui s'installent dans le village souvent pour l'offre Périscolaire à proximité.

Les familles sont invitées à découvrir les locaux et l'accueil courant juin. Pour les familles arrivant en cours d'année, cela se passe de la même manière. Le dossier d'inscription est transmis aux familles avant toute inscription dans le planning.

En début d'année scolaire (Septembre),

- Le projet éducatif est transmis aux familles et est à disposition à l'accueil (Actuellement celui de 2021/2022)

- Le projet pédagogique est transmis aux familles et est à disposition à l'accueil,

- Le règlement intérieur à signer est transmis aux familles et est à disposition à l'accueil,
  - Le planning d'activité du mois est transmis aux familles et est affiché devant l'école ainsi que dans les locaux.
- Nous privilégions l'envoi de document par mail, sur le portail famille, affichage devant l'école et sur facebook.

## Les missions éducatives de l'accueil périscolaire

### ○ Le positionnement de l'équipe par rapport au projet éducatif

L'organisateur n'ayant pas fourni de projet éducatif par manque de coordinateur chargé de cette mission, nous nous sommes basés sur celui présenté sur l'année 2021/2022.

### ○ Les actions menées sur la commune

L'accueil périscolaire garde le lien avec la Mairie de Louvigny malgré la passation à la communauté de communes. En effet, l'école et le périscolaire sont des lieux qui font vivre le village et souhaitent garder des projets communs. Un PEDT est écrit (mais non validée), pensé dans ce sens.

La Commune met à disposition un terrain sécurisé pour y faire un jardin pédagogique. L'équipe réfléchit chaque année à des projets liés à ce thème et fait participer les habitants du village.

Les enfants participent également à décoration du village suivant le calendrier et les fêtes calendaires.

### ○ Un diagnostic

Environ 75 enfants inscrits à l'école de la Petite Section de maternelle au CM2. Le périscolaire compte 62 enfants fréquentant l'accueil sur les différents créneaux.

Depuis l'arrivée de la directrice de l'accueil en septembre 2017, la fréquentation et la qualité d'accueil ne cessent de s'intensifier. Forte de proposition, l'équipe d'animation ne manque pas d'idée pour satisfaire enfants et familles.

Une forte augmentation d'effectif depuis septembre 2021, plus de la moitié de l'école fréquente la pause méridienne.

Les familles sont rigoureuses dans les inscriptions et demandes.

La problématique future sera le manque de place. En effet, le bâtiment occupé par le périscolaire est également un bâtiment d'enseignement. Les professeurs restent parfois pour des réunions avec les parents ou entre équipe éducative, mise en place des APC. Cela ne nous permet pas d'utiliser la totalité du bâtiment pour nos activités et accueillir les enfants dans un confort optimum.

La Mairie met à disposition la salle communale, malheureusement, il y a parfois des évènements qui occupent la salle (gouter d'enterrement, réunion, formation, associations ...)

L'augmentation des demandes oblige à réfléchir sur une nouvelle stratégie dans la mise en place des activités.

## Les intentions éducatives

### ○ La place de l'enfant

Nous considérons l'enfant actif et décideur, partenaire de ses propres moments de loisirs en lui permettant

- d'affirmer sa personnalité,
- son esprit d'initiative,
- son esprit critique,
- ses capacités créatives,
- sa responsabilité en respectant les autres et le matériel
- de communiquer librement
- de se détendre et se reposer
- de participer et s'exprimer

Les activités sont proposées aux enfants, il n'y a aucune obligation d'y participer. L'enfant est invité à faire une activité calme.

### ○ Les objectifs pédagogiques, actions, moyens et évaluations

Les objectifs éducatifs sont pris sur le projet éducatif de la CCSM 2021-2022

Rappel des orientations, objectifs et actions :

- *Proposer un cadre adapté aux besoins des familles et des enfants*
- *Contribuer au bien-être de l'enfant*
- *Respect des règles du vivre ensemble, citoyenneté, laïcité, ...*

Projet avec l'école :

L'école étant labélisé E3D, l'accueil ACM se doit de participer à des actions correspondant au développement durable, l'écologie,... donc

- ✓ Les activités se feront essentiellement à base de supports de récupération (carton, pots en verre, ...)
- ✓ Travail avec le fournisseur de repas pour avoir des aliments bio et local
- ✓ Récupération de l'eau non utilisé des cruches pour l'arrosage du jardin en été.
- ✓ Tri sélectif (pot en plastique, bouteille, carton, ...)
- ✓ Utilisation de serviette en tissu plutôt que des serviettes en papier. (confectionner par des habitants)
- ✓ En sensibilisant l'enfant à son environnement direct, aux problèmes écologiques.
- ✓ Poursuivre le développement du jardin pédagogique

### Plan de travail des différents objectifs par l'équipe d'animation :

## Objectif général

**Proposer un cadre adapté aux besoins des familles et des enfants**

### Objectifs opérationnels

Qu'une stabilité d'équipe d'animation soit mise en place pour la cohésion et la sécurité des enfants.

Des locaux chaleureux et adaptés aux tranches d'âges

Une bonne communication entre l'équipe, les familles, les enfants

Une ouverture de structure répondant le plus possible aux besoins des familles en respectant la réglementation en vigueur.

### Moyens

Recrutement suffisant d'agent pour répondre à la législation mais aussi à une organisation stable.

Aménagement des locaux en favorisant les jeux au centre de la salle. Equipements supplémentaires pour le temps de midi.

Les familles, la Commune et l'équipe enseignante sont informés de la vie du Périscolaire.

Différents supports sont mis en place : Envoi de mail, envoi sur le portail famille, Facebook, affichage, panneaux-pocket de la commune, site internet de la communauté de communes et beaucoup d'échanges verbaux avec les familles.

Projet d'ouverture sur les petites vacances.

## Objectif général

**Contribuer au bien-être de l'enfant**

### Objectifs opérationnels

Distinguer les moments « école » des moments « périscolaire/vacances/mercredis ».

Proposer des activités ludiques, variées et de qualités en respectant le rythme de l'enfant.

Laisser le choix de faire ou non l'activité, de créer et de découvrir par lui-même.

### Moyens

Les journées « scolaires » sont rythmés par le temps d'école. Le règlement est le même, en revanche l'exigence « pédagogique » est adoucie.

L'équipe d'animation réfléchira à des activités répondant aux compétences des enfants. Un planning d'activité sera mis en place pour les midis et soirs en fonction des thèmes choisis, il en ait de même pour les mercredis

Libre choix aux enfants de faire l'activité proposé. Le matériel est à la disposition de tous pour laisser l'imagination et la créativité prendre place.

**Respect des règles du vivre ensemble, citoyenneté, laïcité, ...**

## *Objectifs opérationnels*

La vie en collectivité doit apprendre à vivre ensemble avec les spécificités des uns et des autres.

Laisser la libre expression orale, physique et créative.

Favoriser les échanges intergénérationnels et culturels

## *Moyens*

Faire respecter les règles en collectivité tout en créant des moments conviviaux et marquants.

Laisser les enfants s'exprimer et participer à la constitution des activités (sous forme de forum).

Contribuer à l'accès aux savoirs : la réflexion des thèmes de la pause méridienne et des soirs, contribue à cet objectif en développant les connaissances.

Donner la possibilité d'apprendre des langues étrangères (Anglais).

Sensibiliser aux différences sociales, culturelles, intellectuelles, et physique. (Mise en place d'un projet handisport pour Paris 2024).

Deux fois dans l'année, une rencontre intergénérationnelle sera programmée avec l'association Couarail de la commune.

## *Les projets d'animations*



### ○ L'organisation et encadrement des activités sportives

Conformément à l'article R212-7 du code du sport, les activités sportives doivent être encadrés par des titulaires de diplômes spécifiques. Un animateur BAFA, sans qualification spécifique ne pourra pas encadrer certaines disciplines. La liste est disponible à l'accueil ou sur internet.

### ○ Pour les enfants de maternelle

Les enfants de maternelle sont sollicités par de multiples personnes toute la journée. Nous veillons avec les enseignants et l'ATSEM à reproduire les mêmes consignes afin qu'une cohérence éducative stabilise l'accueil des enfants.

Les mercredis et vacances, un temps de repos est obligatoire pour les maternelles, nous appliquons la même organisation qu'à l'école.

Les GS pourront se lever au bout 30 mins, MS 45 mins PS 50mins. Il est évident que les enfants endormis resteront le temps nécessaire au repos. L'animateur prendra le temps de lire des histoires ou mettre de la musique douce pour aider à l'endormissement. Nous disposons de 4 couchettes individuelles avec des couvertures lavés après chaque utilisation. Il y a possibilité d'emprunter des couchettes supplémentaires à l'école maternelle. Les enfants peuvent apporter leur propre drap.

Le rythme des enfants est souvent intense et réglé en fonction du rythme des adultes, nous entendons souvent : « Dépeche-toi », « Je suis en retard », « Vite », « Je t'aide pour aller plus vite » ... L'accueil de loisirs est source d'apprentissage et de bienveillance. Nous prendrons le temps avec les enfants (toujours en collaboration avec l'école) d'apprendre et de les rendre autonome dans ses gestes.

### ○ Pour les enfants âgés de plus de six ans

Le public n'est plus le même, ce sont les « grands » de l'école. Nous veillerons toutefois à ce que chacun trouve sa place dans la vie en collectivité.

Un temps de repos est proposé les mercredis après-midi pour celui qui souhaite se détendre.

### ○ Le grand projet de l'année

La commune finance des ateliers ANGLAIS pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ils ont lieu entre 16h et 18h45 les mardis. Une intervenante de l'association POP ENGLISH s'occupe des groupes d'enfants.

Le périscolaire participe au projet « La Grande Lessive » organisé 2 fois dans l'année. Cela constitue à réaliser des œuvres sur un thème et de les exposer durant 1 journée.

L'association LE COUARAIL situé dans la commune, invite les enfants 2 fois par an pour une rencontre intergénérationnel. C'est un moment d'échange de paroles et de cadeaux.

## *La vie quotidienne*

### ○ Semaine type périscolaire

Chaque moment sera différencié d'un autre pour permettre aux enfants, notamment les plus petits de se repérer dans le temps de la journée, parfois longue et de savoir si « on est le matin ou l'après-midi » ou si « les mamans/papas/nounous arrivent bientôt ».

L'accueil des parents et des enfants doit être de qualité pour sécuriser les enfants. En même temps, les échanges avec les parents vont permettre une mise en confiance et une séparation moins douloureuse, de prendre note des recommandations des parents....

#### Accueil du matin :

Dès 7h15, les enfants seront accueillis par les membres de l'équipe d'animation. Ils auront la possibilité de prendre un petit déjeuner (fourni par les parents), et ensuite jouer dans la salle du périscolaire.

A 8h05, après un rangement des affaires utilisées, les primaires et grande section de maternelle seront remis aux enseignants. Les maternelles seront accompagnés à l'école un peu plus haut dans la rue du village par un membre de l'équipe et l'ATSEM.

#### Accueil de la pause méridienne :

11h45, les maternelles seront amenés par un membre de l'équipe d'animation et l'ATSEM, jusque dans la cour des primaires.

Les primaires, eux, sont attendus par un membre de l'équipe d'animation dans la cour de l'école. Ainsi, le groupe se rendra dans la salle polyvalente qu'un membre de l'équipe d'animation aura pris soin d'installer.

En arrivant, les enfants déposeront leurs affaires dans le placard prévu à cet effet. Ensuite, un passage aux sanitaires (toilettes pour certains, simple lavage de mains pour d'autres), puis installation à table.

La crise sanitaire déclaré depuis 2020 nous a obligé à repenser le fonctionnement et l'organisation du service cantine.

Nous sommes amenés à faire 2 services. Le premier avec les maternelles dès 11h45 puis un second avec les élémentaires à partir de 12h30. Ce qui permet au plus jeune de manger à leurs rythmes.

Le service se fera à l'assiette, servis directement à table pour chacun des enfants. Pour le fromage/ dessert, les enfants sont appelés par table pour venir choisir la suite de son repas.

Si le pallier du protocole augmente, les enfants seront installés à table par classe et toujours à la même place. La totalité du repas sera servi par l'équipe.

Le service est réalisé par l'équipe d'animation, ainsi que la vaisselle et le nettoyage. Nous inciterons les enfants à découvrir les saveurs en goûtant aux aliments proposés. A la fin du repas, par table, les enfants débarrasseront les couverts, assiettes et cruches (avec le masque si le protocole le demande).

Nous effectuerons de nouveau un passage aux sanitaires afin de nous rendre à l'extérieur (suivant la météo) ou dans la seconde salle du bâtiment pour suivre les activités proposées.

A 13h10, après un rangement des affaires utilisées, les primaires et grande section seront remis aux enseignants à 13h20. Les maternelles seront accompagnés à l'école un peu plus haut dans la rue du village.

Cette année, le projet des midis portera sur « Les légendes Lorraines », couper en sous-thème :

Période 1 : Le Graoully

Période 2 : Le Sotrés

Période 3 : Le Blason Lorrain

Période 4 : Ondine de la Nied

Période 5 : Mirabelle

Accueil du soir :

Les maternelles seront amenés par l'ATSEM et un membre de l'équipe, jusque dans la cour des primaires.

Les primaires, eux, sont attendus par un membre de l'équipe d'animation dans la cour de l'école.

Après un goûter, les enfants auront la possibilité d'avoir une « récré ».

Ensuite, des activités seront proposées aux enfants. Un projet par jour de la semaine exemple : Lundis = A la manière de... /Mardis = Activité nature .....

Des activités Spécifiques, viendront rythmés l'année avec l'aide des bénévoles d'association : POTERIE/ DANSE...

Des ateliers d'anglais seront également dispensés par l'association POP ENGLISH, atelier rémunéré par la communauté de commune. Les activités Anglais auront lieux les Mardis avec inscription en début d'année et engagée jusqu'à fin juin.

Les goûters sont offerts par le service pour les enfants inscrits sur le créneau correspondant. Un système de planning est mis en place afin de proposer des variétés de goûters différents (produit laitier, fruit, céréales...).

Les tarifs sont calculés d'après le quotient familial de la famille.

C'est lors des conseils communautaires que les prix peuvent être fixés.

#### TARIF MATERNELLE PERISCOLAIRE:

Quotient familial	<i>Matin 1h</i>	<i>Forfait repas (4,45€) + pause méridienne</i>	<i>16h00 à 17h00 Goûter offert</i>	<i>16h00 à 18h00</i>	<i>16h00 à 18h30</i>
< 600,00 €	1,50 €	4,45€+1,92 € = 6,37€	1,50 €	3,00 €	3,75 €
de 601,00 € à 1100,00 €	1,70 €	4,45 € +3,04€ =7,49 €	1,70 €	3,40 €	4,25 €
De 1101,00 à 1600 €	2,02 €	4,45+3,58€=8,03 €	2,02 €	4,04 €	5,05 €
> 1601,00 €	2,23 €	4,45 € + 3,95€ = 8,40€	2,23 €	4,46 €	5,57 €

#### TARIF PRIMAIRE PERISCOLAIRE:

		<i>Forfait</i>	<i>16h00 à 17h00</i>		

Quotient familial	<i>Matin 1h</i>	<i>repas (4,61€) + pause méridienne</i>	<i>Goûter offert</i>	<i>16h00 à 18h00</i>	<i>16h00 à 18h30</i>
< 600,00 €	1,50 €	4,61 + 2,46€=7,07 €	1,50 €	3,00 €	3,75 €
de 601,00 € à 1100,00 €	1,70 €	4,61 + 3,58 €8,19 €	1,70 €	3,40 €	4, 25 €
De 1101,00 à 1600 €	2,02 €	4,61+ 4,13€ =8,74 €	2,02 €	4,04 €	5,05 €
> 1601,00 €	2,23 €	4,61+4,49€ =9,10 €	2,23 €	4,46 €	5,57 €

### o Semaine type Mercredis Loisirs

Tout comme l'accueil périscolaire, chaque moment sera différencié d'un autre pour permettre aux enfants de se repérer dans le temps de la journée.

L'accueil des parents et des enfants doit être de qualité pour sécuriser les enfants.

En même temps, les échanges avec les parents vont permettre une mise en confiance et une séparation moins douloureuse, de prendre note des recommandations des parents....

#### Accueil du matin :

Dès 8h00, les enfants seront accueillis par les membres de l'équipe d'animation.

Ils auront la possibilité de prendre un petit déjeuner (fourni par les parents), et ensuite jouer dans la salle du périscolaire.

A 9h00, après un rangement des affaires utilisées, les animateurs proposent les activités.

Un goûter « tiré du sac » est planifié vers 10h00/10h30 ce qui permettra de faire un temps de récréation avant de reprendre les activités.

#### Pause méridienne :

Les enfants inscrit l'après-midi arrive à 12h00 pour prendre le repas avec les autres.

Cela se passera à la salle communale ou une animatrice aura pris soins d'installer les tables du repas.

Les consignes de service sont les mêmes que pour le périscolaire.

Retour au local périscolaire à 13h00/13h30.

Si le pallier du protocole augmente, les enfants seront installés à table par classe.

#### Accueil de l'après-midi:

Départ des enfants à partir de 13h30 jusqu'à 14h00 (ceux inscrit uniquement avec le forfait matin repas). Durant ce temps, les enfants sont en temps calme (coloriage, jeux de société,... devoirs seul).

A 13h45, les plus petits sont invités à aller se reposer avec un animateur.

A 14h00, les plus grands se rassemblent avec le reste des animateurs pour faire les activités.

Un goûter offert par la structure sera distribué vers 16h00.

Les départs se font entre 17h00 et 18h00.

#### **TARIF MERCREDIS MATERNELLE:**

Quotient familial	<i>Forfait Matin et repas (4,45€)</i>	<i>Forfait Après-midi et repas (4,45€)</i>	<i>Forfait Journée complète avec repas (4,45€)</i>
< 600,00 €	4,45€ + 6,75€ = 11,20 €	4,45€ + 6,75€ = 11,20€	4,45€ + 15,09€ = 19,54 €
de 601,00 € à 1100,00 €	4,45 € + 7,16€ = 11,61 €	4,45 € + 7,16€ = 11,61 €	4,45 € + 17,15€ = 21,60 €
De 1101,00 à 1600 €	4,45 + 8,40€ = 12,85 €	4,45 + 8,40€ = 12,85 €	4,45 + 20,30€ = 24,75 €
> 1601,00 €	4,45 € + 9,28€ = 13,73€	4,45 € + 9,28€ = 13,73€	4,45 € + 22,36€ = 26,81€

**TARIF MERCREDIS PRIMAIRES:**

Quotient familial	<i>Forfait Matin et repas (4,61€)</i>	<i>Forfait Après-midi et repas (4,61€)</i>	<i>Forfait Journée complète avec repas (4,61€)</i>
< 600,00 €	4,61€ + 6,75€ = 11,36 €	4,61€ + 6,75€ = 11,36 €	4,61€ + 15,09€ = 19,70 €
de 601,00 € à 1100,00 €	4,61 € + 7,16€ = 11,77 €	4,61 € + 7,16€ = 11,77 €	4,61 € + 17,15€ = 21,76 €
De 1101,00 à 1600 €	4,61 + 8,40€ = 13,01€	4,61 + 8,40€ = 13,01€	4,61 + 20,30€ = 24,91 €
> 1601,00 €	4,61 € + 9,28€ = 13,89€	4,61 € + 9,28€ = 13,89€	4,61 € + 22,36€ = 26,97€

- L'accueil de nouvelles familles et inscription

Les nouvelles familles sont accueillies par la directrice qui fait découvrir les lieux à la famille et à l'enfant. Cela permet de transmettre le règlement intérieur et le dossier d'inscription.

- Un dossier par enfant est nécessaire. Celui-ci est composé de :
  - Une fiche de renseignements
  - Une fiche sanitaire
  - Un mandat SEPA pour les familles souhaitant effectuer un prélèvement
  - Une autorisation de droit à l'image, son et production de l'enfant.
  - Fiche d'imposition pour le calcul du coefficient familiale.

○ Hygiène, santé, sécurité

Considérer l'enfant en tant que tel c'est aussi le rendre autonome, le comportement de l'animateur est important, aussi dans ces moments.

Préserver l'intimité de l'enfant lorsqu'il va aux toilettes c'est laisser à l'enfant la possibilité de l'intervention de l'adulte si cela est nécessaire comme la possibilité d'être seul.

Des vêtements de rechange seront à disposition, en cas d'incident, les faits seront très vite relativisés et l'enfant pris en charge avec attention et tact.

Tous les enfants sont accueillis dans la structure sans aucune discrimination

***Les accueils spécifiques :***

**\*Le protocole d'accueil individualisé.** En cas d'une maladie chronique, d'allergies ou intolérances alimentaires, un projet d'accueil individualisé sera mis en place. Il sera demandé aux parents de fournir, un certificat médical d'un allergologue, les repas si nécessaire, et de remplir un PAI.

**\*Les enfants handicapés ou porteurs de maladies chroniques comme l'épilepsie.**

L'accueil de ces enfants sera organisé par le biais d'une concertation avec les parents afin que l'enfant soit accueilli dans les meilleures conditions et que l'équipe puisse avoir toutes les informations sur les conduites à tenir en cas de problème.

Les animateurs seront informés des difficultés de santé de l'enfant pour y porter particulièrement attention dans la journée.

Les informations de la famille serviront :

- A savoir si l'accueil nécessite un encadrement supplémentaire lorsque l'enfant est présent
- Donner l'information à l'équipe d'animation afin de nommer un référent.
- Informer l'équipe des difficultés de santé de l'enfant pour y apporter une attention particulière
- Avoir un suivi avec les professionnels qui s'occupent de l'enfant en dehors du temps ACM.
- Vérifier si des adaptations sont nécessaires (lieux, formation d'animateur, ...)

***Les soins :***

Ils seront dispensés aux enfants par la directrice, à défaut une animatrice, soignera l'enfant concerné et s'engage à y inscrire à chaque intervention les renseignements demandés (type de blessure, soin prodigué...) dans le cahier de soins.

L'équipe d'animation sera informée des renseignements médicaux importants.

Des trousse de secours sont à disposition dans les locaux. Elles seront vérifiées après chaque sortie ainsi que chaque début d'année scolaire.

En cas de soucis, le directeur contacte les parents qui viendront rechercher l'enfant.

Tout questionnement et tous soins dépassant la bobologie sera vu avec un médecin généraliste.

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments. Aucun médicament ne sera donné aux enfants sans ordonnance avec un minimum de renseignements : Nom et prénom de l'enfant, médicaments et doses.

## *L'équipe d'encadrement*

Elle sera composée de

- 1 Directrice Générale de l'accueil, **Julie MOUSSLER**, Titulaire du BAFD, BAFA et CAP Petite Enfance
- 1 Directrice-adjointe (mercredi et vacances) et Animatrice (périscolaire), **Suzanne CHTIOUI**, Titulaire CAP Petite Enfance et stagiaire BAFD
- 1 Animatrice, **Sandrine SCHNEIDER**, Titulaire du BAFA
- 1 Animatrice, **Sarah WUWER**, Stagiaire BAFA
- Personnel communal / Intercommunal ou Bénévoles en cas de forte influence.

### ○ Directeur (rôle et fonctions)

- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Recruter, Diriger, manager l'équipe d'animation et le personnel
- Développer les partenariats et la communication
- Gérer des inscriptions
- Veiller à la mise en œuvre des animations
- Gérer les stocks (produits ménagers, alimentaires, matériels, ...)
- Accueillir des familles

### ○ Animateurs (rôle et fonctions)

- Assure la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer à l'accueil, à la communication et développement avec les différents acteurs
- Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la CCSM
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets



### *Techniques d'animation et comportements des animateurs :*

**Des savoirs :** Chaque animateur devra se familiariser avec des techniques nouvelles et se doter de connaissances diverses dans les différents types d'activités si l'on veut suffisamment diversités

**Des savoir-faire :** Le comportement de l'animateur a toute son importance dans l'animation d'un moment, il va en impulser toute la dynamique et y mettre la vie.

Bienveillant à la sécurité physique et affective des enfants, l'animateur doit chaque jour mettre en œuvre des activités en responsabilisant les enfants, leur faire prendre part aux différents moments de la vie quotidienne.

**Des savoir être :** Veiller au respect de chacun. Se comporter en adulte responsable et modèle pour les enfants.

Savoir être dynamique et plein de ressources, convivial et motivé.

- Répartition des tâches entre les animateurs

La directrice est présente sur tous les temps d'accueil d'enfants.

Les animateurs ont un planning en fonction des besoins.

L'ensemble de l'équipe participe au nettoyage des locaux.

- Formation de l'équipe

Les agents ont possibilité de se former auprès de divers organismes (Familles Rurales, CNFPT, SDJES, ..). Ils peuvent en faire la demande à la CCSM pour le financement.

## *Le cadre*

- Pour l'équipe d'animation (recrutement, emploi du temps, réunion d'équipe, ...)

Le recrutement est réalisé par la directrice en concertation avec la CCSM. Dans un premier temps un entretien avec la directrice puis un second avec un membre de la CCSM (DGS, Coordonateur, responsable des périscolaires).

L'emploi du temps est discuté à la pré-rentrée lorsque les effectifs sont connus.

L'équipe se réunit pour élaborer les plannings d'animation de la période suivante. C'est le moment de faire le point dans le fonctionnement et revoir le PP lorsque cela est nécessaire.

- Pour les familles (règlement intérieur, fiche d'inscription, ...)

L'accueil est équipé d'un logiciel de gestion des familles et inscription : BEL AMI.

Les familles accèdent à un portail famille qui permet de communiquer directement les inscriptions et renseignements.

Un dossier « papier » est tout de même demandé aux familles.



Les renseignements des enfants sont dans un classeur au périscolaire et à la salle de restauration.

A partir de Juin, les créneaux d'inscriptions sont disponibles pour l'année suivante.

Le règlement intérieur est transmis aux familles via mail. Une attestation de prise de connaissance du document est demandée aux responsables légaux et enfants.

- Pour les enfants (règles de vie, charte de bonne conduite, ...)

Nous partons toujours du principe que les règles à l'école sont les mêmes à l'accueil. Les insultes, les coups, les moqueries, les vols, les dégradations, sont des règles communes à tous, dans l'enseignement, à la maison, en extérieur ou en collectivité. Dans l'esprit de bienveillance, nous avons décidé de ne pas rédiger ou pointer les interdits permanents mais d'expliquer ces quelques points en début d'année.

En cas de mauvais comportement, l'enfant est repris par la directrice. Si l'événement est plus grave, une information aux parents est rédigée. La communication avec la famille est un point fort de la structure. En revanche, si l'enfant répète l'incident, une convocation des parents et de l'enfant sera nécessaire. Nous pouvons aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive pour un cas grave ou une non-conciliation.

## *Les partenariats / travail en réseau / prestataires de services*

- La CCSM / La Commune

La Communauté de commune est gestionnaire du service. (cf : description de l'organisateur)

La commune de Louvigny est un partenaire indispensable dans la vie de l'accueil. En effet le périscolaire se trouve dans les locaux communaux.

- La CAF de Moselle

La Caisse d'Allocation Familiale de Moselle est une aide financière nécessaire au fonctionnement. La Conseillère technique du secteur est disponible et à l'écoute de toutes demandes et conseils.

Elle participe à la réunion de COPIL du CEJ.

- La SDJES

Institution de référence pour le bon fonctionnement des accueils collectifs de mineurs. L'accueil de Louvigny est déclaré auprès de cette référence via TAM (Téléprocédure).

- **La PMI**

L'accueil ouvre les portes à des enfants de – de 6ans, c'est la PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui délivre l'agrément et donne l'effectif d'accueil.

- **L'école**

L'arrivée d'une nouvelle directrice en Septembre 2021 permet un stabilité dans les projets. Un PEDT a été rédigé en 2021 , malheureusement il n'a pas été validée par les institutions par peur d'appliquer le taux assoupli à l'accueil périscolaire.

Sans le PEDT, les projets sont tout de même mis en place.

La directrice du périscolaire est invitée aux conseils d'école.

- **Les familles**

Les familles, éléments essentiels dans la vie du périscolaire. La confiance que les parents ont en ce service n'est pas négligeable.

Elles sont toujours volontaires, réactives et compréhensives. Sollicitées régulièrement pour des enquêtes, environ 70% d'entre-elles répondent.

Des représentants de parents sont invités au COPIL du CEJ.

- **Les prestataires de services**

Les repas sont fournis par « Le Relais Vernois » en liaison chaude. Une bonne communication est nécessaire pour que le service soit de qualité. Il ne s'agit pas de pointer le négatif, il faut trouver des solutions. Nous ne rencontrons pas de problème avec ce prestataire.

## **La communication**

- **Information aux familles**

Toutes les informations sont envoyées par mail. Les affichages obligatoires sont à l'intérieur de l'accueil ou à disposition sur demande (car manque de place pour tout afficher).

Les projets éducatifs et pédagogiques sont également disponibles sur le site internet de la commune et de la CCSM.

Les plannings et menus sont affichés devant l'école, sur Facebook et sont envoyés par mail.

- **La presse et Internet**

Les articles de presses ne sont pas nombreux, par manque de temps et manque de référent.

La commune met en valeur les actions du périscolaire dans le Bulletin Municipal annuel.

Le périscolaire possède une page Facebook. Les activités, menus et informations sont publiés quotidiennement.

Les éléments utiles sont disponibles sur le site internet de la CCSM et la commune.